

Procédure d'inscription aux stages résidentiels

Veillez-vous inscrire en ligne sur notre site : www.vimalakirti.org en remplissant le questionnaire pour les enseignants puis la fiche d'inscription envoyé par courriel pour vous permettre de choisir le type de chambre, selon la disponibilité.

Votre inscription sera prise en compte dès le versement soit:

- Des arrhes de € 110 pour une retraite de 15 jours, soit € 150 pour une retraite d'un mois ; le solde devant être payé 45 jours avant le début du stage.

Les arrhes ne sont pas remboursables.

Une fois le délai d'inscription passé, le centre se réserve le droit de disposer de votre place si vous n'avez pas payé le solde. Merci de votre compréhension.

Conditions de frais d'annulation :

Les arrhes seront gardées et utilisées comme contribution aux frais administratifs du centre.

Le solde sera remboursé jusqu'à 21 jours avant le début du stage, passé cette date l'intégralité de la somme sera conservée.

Nous vous rappelons l'existence d'un fonds d'aide aux méditants nommé « Fonds Rita » ; vous pourrez trouver l'information en cliquant sur le lien : <https://vimalakirti.org/soutien-aux-meditants>

Déroulement du processus d'inscription :

1. Remplir le formulaire de pré-inscription et attendre le retour du centre
2. Recevoir le lien de paiement pour les arrhes à verser immédiatement : soit € 110 pour 15 jours et € 150 pour le mois entier.
3. Votre place est réservée après réception du paiement des arrhes.
4. Début septembre paiement du solde 6 semaines avant le début de la retraite : soit le 15 septembre.
5. Envoi de lettre de confirmation avec tous les détails pratiques dès réception du solde.